



**COMMUNE DE CLANS**  
**EXTRAIT DU REGISTRE**  
**DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'An deux mille dix-sept et le huit décembre, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu Habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Roger MARIA, Maire.

Présents : Mesdames CAILLAUD Madeleine, RAPUC Louise, Adjointes, Messieurs GRANIERI Didier, Adjoint, Mesdames Messieurs les conseiller(e)s en exercices : LAURENT Marianne, PELLEGRINO Marcel, RALLON Daniel.

Absents excusés : M. AURRAN Robert représenté par M. MARIA Roger, M. IPPOLITO Philippe représenté par Mme RAPUC Louise, Mme SAMPEDRO Nathalie représentée par Mme LAURENT Marianne.

Absents : Mesdames CHASSAGNE Andréa, SCHERHAG Marielle, M. AUBERT Éric

Convocation du : 29 novembre 2017

*Nb de membres : 13*  
*Présents : 10*  
*Votants : 10*  
*Pour : 10*  
*Contre :*  
*Abstention :*

**Délibération n° 2017\_45D : Subvention Téléthon 2017**

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'attribuer une subvention à l'AFM TELETHON pour l'exercice 2017 pour un montant de 800.00 €

LE CONSEIL MUNICIPAL, ouï l'exposé du Maire, et après en avoir délibéré :

- DECIDE d'attribuer en 2017 une subvention de 800 € dans le cadre e l'AFMTELETHON
- CHARGE Monsieur le Maire de mener à bien cette opération.

**Ainsi fait et délibéré à Clans les, jour, mois et an que dessus.**

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

*Acte rendu exécutoire*  
*Après dépôt en préfecture le*  
*Et publication ou notification du*



Le Maire

Roger MARIA